

SOULTZ-SOUS-FORÊTS
HOHWILLER

ACTUS

360°

#3 - AVRIL 2022



Une nouvelle édition
au rythme
du printemps

www.soultzsousforets.fr

Contacts utiles

SAMU	15 ou 112
Pompiers	18
Gendarmerie	17
Gendarmerie de Soultz-sous-Forêts	03 88 80 40 40
Pharmacie	03 88 80 40 24
Mairie	03 88 80 40 42
Médiathèque	03 88 80 60 63
La Saline	03 88 80 47 25
Ecole maternelle	03 88 80 48 30
Ecole élémentaire	03 88 07 29 42
Collège de l'Outre-Forêt	03 88 80 43 72
Périscolaire	03 88 07 29 40
RAM	03 88 07 29 41
La Poste	36 31
Comcom de l'Outre-Forêt	03 88 05 61 10
Déchetterie	03 88 80 66 54
Syndicat des eaux	03 88 80 41 26
SNCF urgences	3117 <small>exclusivement dédié aux urgences et non à l'état de fonctionnement de la SNCF</small>

CALENDRIER DE COLLECTE DES POUBELLES

AVRIL	6	8	13	21	23	27	
MAI	4	6	11	18	20	25	
JUIN	1	3	9	15	17	22	29
JUILLET	1	6	13	16	20	27	29

- Ordures ménagères
- Collecte sélective

#3

Actu'Sh 360°



Restez connectés avec
notre
application mobile

Téléchargeable sur Google Play et l'App Store



Suivez notre page
Facebook !
Ville de Soultz-sous-Forêts/Hohwiller

Prochaine parution été 2022

Vous pouvez soumettre vos informations à communication@la-saline.fr avant le 1^{er} juin 2022, elles seront étudiées par la commission communication.

Directeur de publication Christophe Schimpf, maire

Crédits photos Ville de Soultz-sous-Forêts
Sébastien Frank - Lumières d'Alsace du nord
Pysrus Studio

Impression Modern Graphic

La version numérique du magazine est disponible sur le site internet de la ville
www.soultzsousforets.fr





Le mot du maire

Chères habitantes, chers habitants,

Ce bulletin municipal s'inscrit dans le nouveau rythme de parution avec une édition printanière complémentaire qui s'ajoute à celles de l'été et d'avant Noël.

Cette nouvelle année 2022 devait démarrer sur la base du renouveau, mais des événements inattendus ont encore une fois bouleversé notre quotidien. Je tiens, avant tout autre propos, à apporter au nom de la commune, notre soutien à l'Ukraine face aux attaques de la Russie. Les diverses collectes pour le peuple ukrainien et notamment au niveau du Centre de Secours de Soultz-sous-Forêts ont montré toute la solidarité dont vous avez fait preuve. Soyez-en toutes et tous remerciés !

Cette guerre aux frontières de l'Europe a presque fait oublier le fait que les contraintes sanitaires dans notre pays sont sur le chemin de l'allègement. Une vie sociale avec des interactions de proximité se remet peu à peu en place. Mais le virus n'a pas complètement disparu et la prudence reste un élément déterminant pour une sortie généralisée de ce défi sanitaire.

La fin de certaines restrictions sanitaires nous permet désormais d'envisager des rassemblements avec un nombre de personnes plus important. Nous sommes donc très heureux d'accueillir dans notre mairie de nombreux couples qui peuvent enfin organiser leur mariage avec familles et amis sans limitation du nombre de convives.

La première cérémonie officielle de l'année a eu lieu le samedi 26 mars. La cérémonie de citoyenneté convie à la mairie tous nos jeunes qui ont fêté leurs 18 ans lors des 12 derniers mois. Leur première carte électorale leur est remise à ce moment-là. Ils pourront donc directement se rendre aux urnes pour les élections présidentielles du 10 et 24 avril prochains.

L'année 2022 sera rythmée par des projets déjà en cours et d'autres à venir.

Le passage de l'éclairage public à la technologie LED est en cours. Les premières lampes nouvelle formule sont en place. Des réglages fins sont à faire sur chaque unité pour aboutir à un éclairage uniforme sans zones d'ombres. Cette installation aux dernières normes légales change grandement l'ambiance dans les rues tout en permettant des économies d'énergie.

La commune s'appuie aussi sur des Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) pour valoriser des sites essentiels autour des chemins de randonnée (installation de signalétique et aires de repos) qui irriguent notre ville. Cette opération a vocation à donner un nouvel éclairage au rôle de Soultz-sous-Forêts en tant que ville départ du GR®531, un sentier de grande randonnée qui traverse toute l'Alsace.

Par ailleurs, la redynamisation du centre-ville, un projet majeur communal et intercommunal, peut désormais s'appuyer sur une feuille de route établie par la Chambre de Commerce et de l'Industrie. Les premières orientations proposées sont à l'étude.

Les événements vont s'enchaîner dans les prochains mois avec notamment l'inauguration de l'espace sportif, rue des vignes, le dimanche 3 avril 2022. Cette belle structure a été validée par les différentes instances et peut désormais accueillir les sportifs sur l'ensemble de la structure. Toutes les manifestations organisées dans les prochains mois au niveau de la commune sont à retrouver dans le calendrier des fêtes.

La vie associative et ses festivités tout comme les manifestations communales retrouvent petit à petit leur place dans notre quotidien.

Je vous souhaite une agréable lecture de ce premier numéro printanier du bulletin municipal.

Christophe SCHIMPF, Maire de SOULTZ-SOUS-FORÊTS

Sommaire

4 | Brèves de la ville

6 | Les animations de Noël

8 | Urbanisme et travaux

11 | Divers

12 | Vie économique

15 | Citoyenneté et environnement

18 | Culture et patrimoine

19 | Portrait d'un sport

20 | Lauréats des illuminations

21 | Etat civil

22 | Du côté des associations

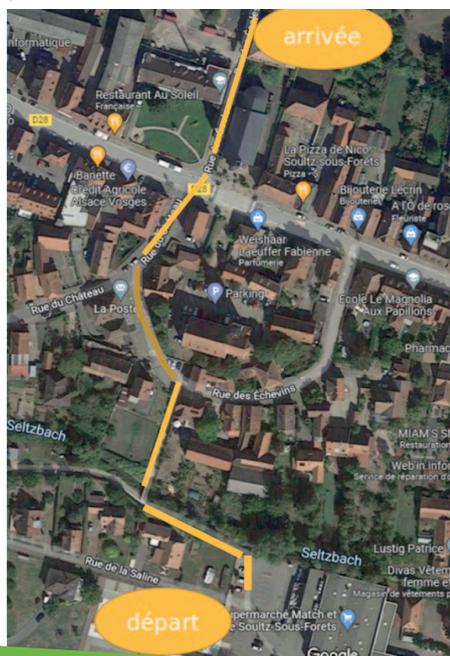
23 | Calendrier des manifestations

BRÈVES

de la ville

Des nouvelles du Pédibus

Comme indiqué dans le dernier numéro, l'organisation d'un pédibus vers les écoles maternelle et élémentaire est en cours de préparation. Ce projet était resté dans les cartons pour cause de crise sanitaire, mais est dorénavant espéré pour la rentrée de septembre 2022. Cette initiative permettra une sensibilisation à une approche nouvelle et différente dans les modes de déplacements doux. Prochainement, les représentants de parents d'élèves feront parvenir aux parents un questionnaire afin d'évaluer les besoins et faire appel aux bénévoles pour accompagner les enfants. Les accompagnants volontaires convaincus par cette expérience sont tous les bienvenus. Le premier pédibus partirait du parking derrière la Saline et emprunterait le pont puis le chemin qui arrive près de la poste (voir illustration). L'objectif final est d'organiser plusieurs circuits qui débuteraient dans les quartiers éloignés et qui prendraient au fur et à mesure les élèves devant leur domicile. De nombreuses réponses positives sont attendues pour le questionnaire afin que ce projet puisse voir le jour dans une période où réduire l'empreinte écologique prend tout son sens.



Fête des aînés

En ce début d'année 2022, par mesure de précaution eu égard à la remontée du taux d'incidence sur le territoire, la traditionnelle fête des aînés a dû être reportée.



C'est la deuxième fois que ce rendez-vous a été décalé, mais il n'aurait pas été raisonnable de le maintenir au vu de l'évolution de l'épidémie de Covid-19. La commune a souhaité privilégier la santé de tous pour mieux se retrouver au printemps. Les indicateurs montrent enfin des signes encourageants, à tel point qu'une fête des aînés peut être à nouveau envisagée. Pour cette édition inédite, une date et une organisation nouvelle vont être proposées par la municipalité. Cette journée de retrouvailles, de convivialité et d'échanges sera organisée le dimanche 8 mai 2022 à midi. Cette nouvelle formule conviera les aînés de Soultz-sous-Forêts et Hohwiller à la Saline. Cette date s'inscrivant dans une période nous rapprochant au plus près des beaux jours, un repas plus estival remplacera le traditionnel pot au feu hivernal.

Cette journée du 8 mai 2022 sera richement animée en débutant par la cérémonie de commémoration, suivie du verre de l'amitié sous le Forum et se poursuivra par la fête des aînés version été.



Lotissement Meissacker 2

L'entreprise Sovia finalise les dernières étapes de la création du lotissement rue Meissacker. Les terrains seront prêts pour la construction d'ici cet été. Pour rappel, 14 terrains de construction sont à acquérir. Vous pouvez d'ores et déjà contacter l'attachée commerciale Emeline Henquez pour réserver des lots. A l'heure actuelle, 6 terrains sont sous réservation.

CONTACT

Emeline Henquez
03 89 22 95 10 - 07 68 62 07
e.henquez@sovia-68.fr

RAPPEL DES RÈGLES DU BIEN-VIVRE ENSEMBLE



A pied, en deux roues, en voiture, il est important de respecter le code de la route.



Faites attention au bruit : respectez vos voisins et leur tranquillité de jour comme de nuit.



Garez votre véhicule sur les emplacements dédiés en respectant les zones bleues.



Pour tous travaux de bricolage, respectez les horaires ci-contre.



Ne jetez pas de débris dans l'espace public.



En hiver, chacun est responsable du déneigement devant chez soi.



Tenez votre chien en laisse et ramassez ses déjections.



Lors des périodes de sécheresse et de canicule, veillez au bon usage des ressources en eau.

HORAIRES À RESPECTER POUR LES TRAVAUX DOMESTIQUES

	Matin	Après midi
Lundi au vendredi	8h30 - 12h	14h - 19h30
Samedi	9h-12h	15h-19h
Dimanche et jours fériés	10h-12h	-



Je sors ma poubelle le jour de la collecte et je n'abandonne pas mes encombrants : je les dépose à la déchèterie.

Fleurissement 2022



Comme chaque année, un nouveau thème de fleurissement est proposé. Sultz-sous-Forêts et Hohwiller, du fait de leurs spécificités respectives dans la politique du fleurissement ne suivent pas forcément la même thématique. Pour 2022, Sultz-sous-Forêts se basera sur « l'itinérance » et Hohwiller sur « jardin d'antan ». Ces thématiques seront le support des décorations florales communales. Si des particuliers souhaitent s'inscrire également dans cette démarche, cela donnera d'autant plus de contenance et de visibilité à l'ensemble de notre commune.



Recensement de la population

Le recensement a eu lieu cette année entre le 20 janvier et le 19 février. Obligatoire et réalisé conjointement par l'INSEE et les communes, il permet de connaître le nombre d'habitants résidant dans notre commune mais également de collecter des informations concernant les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... De ces chiffres découlent la participation de l'état au budget

des communes, du nombre d'habitants dépendront le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du scrutin, le nombre de pharmacies, etc.

Il a été réalisé par 5 agents recenseuses, 80% des informations ont été heureusement collectées par internet. Un grand remerciement à tous nos concitoyens qui ont honoré ce recensement ainsi qu'à nos agents recenseuses qui n'ont pas eu la collecte facile en raison de la crise sanitaire.

Rendez-vous dans 5 ans !

Du côté de Hohwiller

Hohwiller : études environnementales

Suite à la réunion de cadrage réglementaire qui s'est tenue en juin 2021, il a été convenu que la mise en œuvre du projet de lutte contre les inondations à Hohwiller nécessiterait l'élaboration d'un dossier d'autorisation environnementale ainsi que la réalisation d'investigations environnementales. Ces dernières seront réalisées par le bureau d'études ECOSCOPE (spécialisé dans les domaines de l'écologie, du paysage, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme) qui a été missionné par le SDEA

L'activité d'ECOSCOPE est orientée vers la production d'études environnementales : milieu naturel - faune, flore, habitats, zones humides - paysage et milieu humain. Ces études s'inscrivent dans le cadre de projet d'aménagement avec une prise en compte réglementaire de l'environnement : études d'impact, notices d'incidences au titre de Natura 2000, évaluations environnementales de documents d'urbanisme (PLU, SCoT), etc. ECOSCOPE répond également à des demandes issues de politiques volontaires : plan de paysage, GERPLAN, gestion conservatoire, restauration de sites naturels, etc.

Afin de réaliser ces investigations environnementales, les agents d'ECOSCOPE interviendront à différents moments dans le secteur de la rue de Betschdorf à Hohwiller. Les cibles principales sont notamment des espèces protégées de papillons, de plantes ou de batraciens. D'autre part, des carottes de terrains seront prélevées pour affiner l'étude de sol et écarter l'hypothèse de zones humides. Le démarrage des interventions est prévu dès les mois d'avril / mai et elles se poursuivront jusqu'à l'automne. Un premier rapport relatant les résultats du printemps sera élaboré pour la fin du mois d'août. Ce dernier donnera déjà des informations très précises quant aux orientations à privilégier dans cette zone.



LES ANIMATIONS de Noël

Malgré les contraintes sanitaires et leurs évolutions constantes, les festivités de Noël ont pu se tenir en fin d'année 2021. Le public était au rendez-vous pour profiter du florilège d'animations proposées. L'obligation du pass sanitaire a permis de comptabiliser plus de 8 000 entrées (personnes de plus de 12 ans) durant les 4 week-ends, soit une fréquentation globale d'environ 10 000 personnes.

Le marché de Noël s'est installé sur la place du Général de Gaulle avec ses cabanons remplis de gourmandises et d'artisanat.



Chaque dimanche, les différents personnages de Noël sont venus à la rencontre des enfants avant d'allumer les bougies de l'Avent.

Les Dentelles d'Echass ont ouvert le bal des animations lors de l'inauguration laissant place à d'autres rendez-vous artistiques chaque week-end.



Ronde des créateurs, bar ambiance XIX^e, séances de cinéma et spectacles se sont déroulés à La Saline.



Les lutins du Père Noël ont répondu à 110 lettres laissées par les enfants de la ville et des alentours dans la boîte aux lettres dédiée.



Les ateliers pour les enfants proposés à La Saline ont permis d'explorer plusieurs activités manuelles : bricolages, décoration de Maneles, origamis, maquillage, ...



Les contes à la Médiathèque ont fait rêver petits et grands...



Grâce à différentes interventions musicales de l'École de Musique et aux concerts, les douces mélodies de Noël ont envahi la ville.

Des animations se sont également tenues à Hohwiller pendant deux week-ends, la forêt enchantée et ses drôles d'habitants ont accueilli quelques 200 visiteurs. Des artistes amateurs ont exposé leurs oeuvres.



URBANISME et travaux

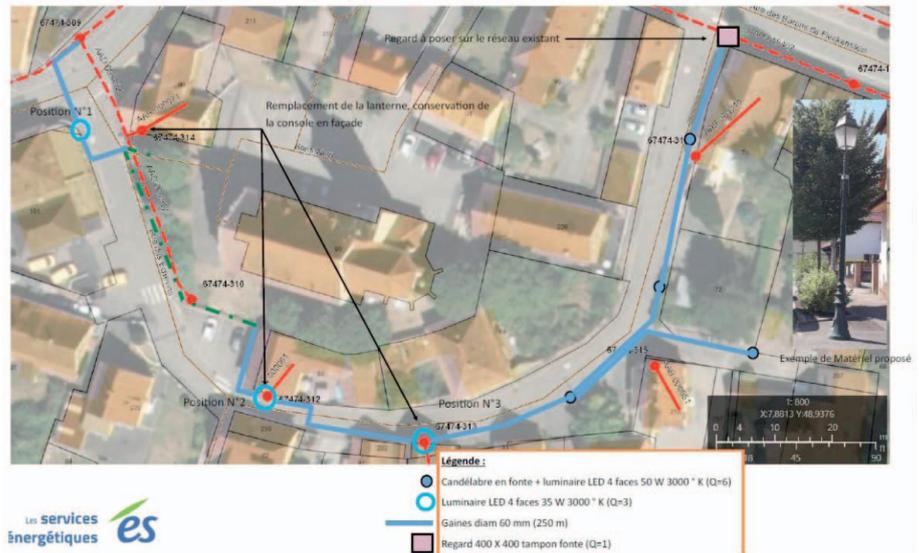
RUE DES ECHEVINS



Les travaux de voirie prévus pour l'année 2022 se concentreront en grande partie sur la rue des Echevins.

■ Un nouvel éclairage LED

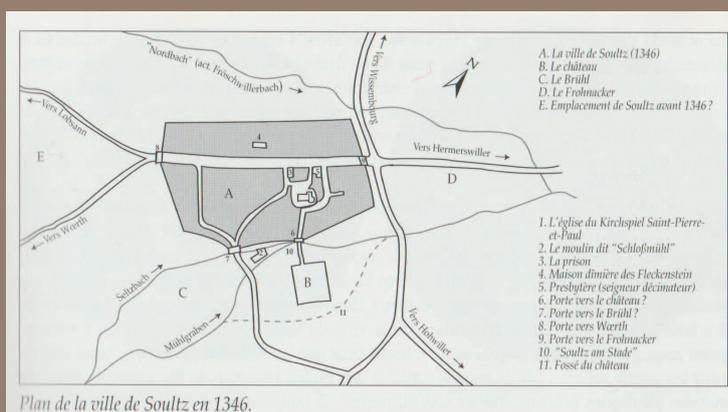
La première étape consiste au remplacement des luminaires vers la technologie LED. Après étude du secteur, il n'y a pas de grandes modifications d'implantation à apporter sur la répartition actuelle, si ce n'est le remplacement des mâts et points de lumière. L'un ou l'autre mât a été rajouté pour arriver à un éclairage équilibré et homogène.



Les services énergétiques es

■ Une rue historique

La rue des Échevins est une des plus anciennes rue de la commune. Au Moyen-Âge, elle faisait le lien entre le château et la ville de Sultz. Cette rue mérite donc une attention particulière quant à l'aménagement général de la voirie. Une étude particulière a été demandée à l'assistance de maîtrise d'ouvrage dans le but de marquer cet aspect historique de la rue. L'objectif est de retrouver cet « esprit médiéval » tout en étant parfaitement intégré dans un environnement d'aujourd'hui.



Plan de la ville de Sultz en 1346.

Document extrait de «Sultz-sous-Forêts, de la seigneurie au bourg-centre» de Jean-Laurent Vonau

■ Un mur à redécouvrir

Le mur en contrebas de l'église protestante pourra être le support d'un éclairage spécifique mettant mieux en valeur cette zone de la rue des Échevins. Des essais ont été réalisés pour aboutir à des propositions spécifiques, ceci afin de mieux pouvoir imaginer le rendu final. Là aussi, des études sont en cours pour retenir la meilleure solution tant au niveau de la qualité de l'éclairage que de l'ambiance créée autour de l'ouvrage.



■ Un lieu de rencontre multimodal

La rue des Échevins est un carrefour pour différents modes de déplacements. La restructuration de la voirie devra tenir compte de cet aspect pour sécuriser toute la zone. Les piétons, vélos et véhicules devront pouvoir circuler dans des conditions optimisées de sécurité. Ces différents points sont en cours d'étude pour l'élaboration d'une

première esquisse. Dès que les premières propositions seront sur la table, la commission urbanisme sera réunie pour les étudier. Les riverains seront invités à participer à la finalisation de ce projet dès lors que les grandes lignes des directions retenues seront formalisées. L'ensemble de ces démarches sont prévues pour ce printemps 2022 avec pour objectif de fin de chantier pour la fin de l'année 2022 ou début d'année 2023.

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le passage de l'éclairage public à la technologie LED est en cours sur les grands axes du centre-ville.

■ De nouvelles lois d'éclairage

L'aspect de l'éclairage public a été formalisé dans une nouvelle loi qui donne des directives très précises quant au cahier des charges. La luminosité comme nous avons l'habitude de la voir n'est plus du tout la règle. Il est désormais interdit d'éclairer dans d'autres directions que les trottoirs ou la voirie. Étant donné que les LEDs produisent des faisceaux directionnels très précis, il est relativement aisé d'orienter les flux lumineux vers les zones désignées. Par contre, l'éclairage du ciel comme les façades des maisons est désormais interdit. L'ambiance générale créée par les nouvelles structures est très différente des anciens modèles.

■ Point sur les travaux en cours

Les travaux en cours sont de 2 types selon les rues concernées. Soit il suffit de remplacer simplement les « chapeaux » des luminaires, soit il est nécessaire de remplacer les mâts en entier.

Dans les rues où seule la tête du luminaire a été changée, des réglages sont en cours pour optimiser les faisceaux de lumière. Actuellement, il y a encore trop de zones d'ombre entre les points lumineux. Ces réglages sont en cours et devraient permettre un éclairage uniformisé dans les prochaines semaines.

Le remplacement des mâts a été effectué, notamment dans la rue du Docteur Deutsch en partant du feu tricolore en direction de Schoenenbourg. La difficulté d'approvisionnement du matériel (au moins 14 semaines de délai après commande) a incité l'entreprise à installer des mâts provisoires en attendant l'arrivée des mâts définitifs. Cette situation n'entraîne pas de coût supplémentaire pour la commune.

D'après les dernières prévisions, l'ensemble du programme de remplacement prévu pour 2022 devrait être finalisé avant l'été.



TROTTOIRS RUE DU DOCTEUR DEUTSCH

Dans le cadre des travaux de changement de l'éclairage public, une réfection de la partie des trottoirs abîmés par l'installation de nouveaux mâts était prévue. Cette rénovation incluait seulement un bande réglementaire d'enrobé de 1,20 m de large, alors qu'une bonne partie des trottoirs est bien plus large.

Au vu de la configuration et de l'état général des trottoirs sur la partie du Docteur Deutsch (côté pôle des services) entre le feu tricolore et l'agence du Crédit Mutuel, une étude plus approfondie est en cours. La commune a la volonté de rénover toute la largeur de cette zone piétonne pour mieux sécuriser cet espace très fréquenté.

Les zones étroites seront élargies dans la mesure du possible et l'ensemble de la largeur des trottoirs sera refaite à neuf. Une étude de faisabilité est en cours sur la possibilité de création de nouveaux parkings dans les zones très larges pour ne pas gêner la circulation piétonne et en même temps ralentir la circulation automobile.



URBANISME

et travaux

TRAVAUX PARC DU BRUEHL

■ Allée centrale

Les intempéries, passages d'engins, installation de tribunes et autres manifestations dans le parc du Bruehl ont mis à mal la qualité de l'allée centrale. Cette dernière aura droit à un lifting avec un renforcement pour favoriser sa stabilité et l'évacuation de l'eau.



■ Rénovation des terrains de pétanque



Les terrains de pétanque installés dans le parc du Bruehl depuis près de 38 ans ont besoin d'une cure de jouvence. Les traverses de chemin de fer sont en fin de vie et la difficile évacuation de l'eau de pluie rend les conditions de jeu délicates. Une mise à neuf des bordures et des installations spécifiques pour mieux gérer l'évacuation des eaux est en cours de préparation.

Le club de pétanque a proposé à la commune de participer financièrement à ce projet. Un don à hauteur de 15 000 € a été validé. Ce geste n'est pas commun et tous les amoureux de pétanque sauront apprécier à sa juste valeur les efforts consentis. Ce geste symbolise les nombreuses années de bénévolat qui ont permis par diverses actions et manifestations la mise en place

d'une trésorerie saine qui permet ainsi de donner une seconde jeunesse à ce bel outil. La commune tient à remercier le club pour ce geste rare et travaillera en pleine collaboration avec les membres pour une optimisation des travaux prévus.

Pour rappel, les terrains de pétanque sont ouverts à tous. Le club de pétanque quant à lui a souffert (comme d'autres associations) de cette longue période de crise sanitaire. De nouveaux membres sont les bienvenus pour donner un nouvel élan à l'association dont l'équipe actuelle souhaiterait passer la main. En attendant, le sport loisir sera privilégié à la compétition. L'inauguration des terrains rénovés permettra à tous de (re)découvrir ce sport en toute simplicité et convivialité.

■ Du sable pour cet été !

A l'initiative du Handball Club de Soultz - Kutzenhausen, la commune installera un terrain de sable dans le parc du Bruehl pour des activités estivales. Une première manifestation sera proposée en juin par l'organisation d'un tournoi de Sandball (handball sur sable). Cette structure est ouverte aux autres associations qui pourront elles aussi installer des structures ludiques. Le club de badminton et de football réfléchissent déjà à l'adaptation de leur sport à ce support sableux moins conventionnel.

Par ailleurs, la possibilité de créer une ambiance « Soultz plage » est donnée à toute association souhaitant se lancer dans cette organisation originale.



■ Nettoyage du terrain de tennis

Ces deux dernières années ont laissé les terrains de tennis peu utilisés. Dans ces conditions, la nature reprend très vite ses droits. Un nettoyage complet des cours de tennis est devenu indispensable pour permettre la pratique de ce sport dans de bonnes conditions. Le démoissage et le renouvellement du sable de surface étaient les points principaux du traitement. Le club de tennis a été repris par un tout nouveau comité qui a de nombreux projets en tête pour donner un nouveau souffle à cette association.



DIVERS

Parlons-en

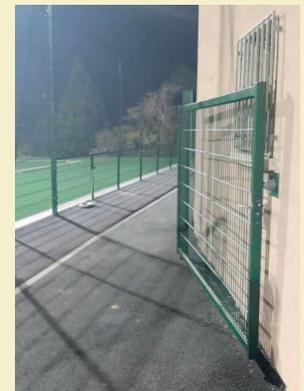
INAUGURATION DE L'ESPACE SPORTIF

Début mars, l'ensemble des travaux de finition et d'équipement de l'espace sportif sont arrivés à leur fin. Le terrain de football synthétique ainsi que l'éclairage ont été homologués par la ligue au niveau le plus élevé permis pour ce type de structure. Il est à noter une remarque particulièrement positive : le responsable de l'homologation a salué le travail

minutieux effectué pour la conception des portillons délimitant les couloirs de protection obligatoires pour protéger l'accès des joueurs pendant les matchs officiels. La commune souhaite remercier et féliciter les agents des services techniques qui ont réalisé ces portillons à partir de panneaux récupérés sur l'ancien terrain. Un esprit pratique et une ingéniosité fine leur ont permis de créer ces éléments uniques en leur genre et répondant parfaitement aux exigences réglementaires.

L'aire de lancer est également prête pour accueillir les élèves des écoles et du collège. Le gazon de parement a poussé suffisamment pour permettre un accès facilité à la structure. La partie couloirs d'athlétisme et sautoirs en longueur attendaient l'arrivée de la bâche définitive pour protéger le sable. Cette dernière a pu être installée ces derniers jours.

L'inauguration est programmée pour le dimanche 3 avril 2022 à 14h30. Elle se fera en amont du match opposant l'équipe première du FCSK au leader de leur groupe Schleithal. Cette officialisation de l'ouverture complète de ce nouvel espace sportif, équipement structurant au demeurant, s'inscrit pleinement dans la dynamique pour amener la commune à être un pôle culturel et sportif.



EXPLOSION DU COÛT DE L'ÉNERGIE

Nous sommes tous confrontés actuellement à une véritable explosion des coûts de l'énergie. Pour les particuliers, cette hausse est importante et se situe aux environs de + 30 %. Par contre, pour les collectivités et les entreprises, qui ne bénéficient pas de tarifs réglementés, l'addition est encore bien plus salée. En ce qui concerne les coûts de l'électricité, la commune passera de 110 000 € en 2021 à 220 000 € en 2022. Le gaz et le fioul domestique augmentent également mais pour le moment sans atteindre le niveau de l'électricité. Les charges communales liées à l'énergie auront évidemment un impact non négligeable sur le budget. Le programme de transition énergétique, avec le passage à la LED, est une première étape pour limiter la consommation. Il est plus que

recommandé à tous les usagers des bâtiments publics d'optimiser leur consommation énergétique tant au niveau électrique qu'au niveau chauffage. De nouvelles habitudes pour tous les citoyens seront inévitables afin d'éviter toute surconsommation inutile de nos ressources.

Des solutions
pour réduire l'impact de la hausse du fioul

- Comparer les prix
- Commander par tranche de 1000 litres
- Se grouper entre voisins
- Payer en plusieurs fois

Comment réduire
l'impact de la hausse de l'électricité ?

- Comparer le prix de l'électricité
- Profiter des heures creuses pour diminuer sa facture
- Faire installer un thermostat

UNE FEUILLE DE ROUTE POUR DONNER UN NOUVEL ÉLAN AU CENTRE-VILLE

La Communauté de communes a entrepris, en collaboration avec la CCI, une démarche visant à redynamiser les centres-bourgs du territoire. L'objectif est de permettre aux commerces des centres-villes de s'inscrire pleinement dans la nouvelle dynamique commerciale créée par la zone d'activités intercommunale du Soutzterland. Dans le bulletin municipal de novembre, nous avons présenté les résultats de la première étape : le diagnostic établi par le cabinet Lestoux & associés. La Communauté de communes a, depuis, engagé la deuxième phase de l'opération : l'élaboration d'une feuille de route d'actions, en cinq volets, déclinée par centralités. Il appartient maintenant aux communes concernées de s'approprier cette feuille de route, et de l'adapter, concrètement, aux spécificités de leur localité. Un nouveau point d'étape est prévu pour fin juin.

Soultz-sous-Forêts est en première ligne dans cette opération. Notre ville est le principal pôle commercial du territoire. Notre centre-ville se situe à proximité immédiate de la zone d'activité du Soutzterland. L'attractivité du centre-ville constitue donc un enjeu majeur pour l'avenir de notre commune. Cet article analyse, pour chacun des cinq volets, les pistes d'actions possibles. Après un approfondissement avec les élus et les professionnels, elles constitueront le socle de la feuille de route détaillée ayant vocation à donner un nouvel élan au centre-ville de Soultz-sous-Forêts.

■ Volet 1 : Développer la capacité à profiter des flux et évaluer les potentialités de nouveaux commerces

Avec la gare, la RD28, la position géographique au cœur de l'Outre-Forêt, le nouveau réseau cyclable en cours de construction, et la proximité de la ZA du Soutzterland, **notre ville est en position idéale pour faire profiter le commerce du centre-ville des flux générés par cet environnement.** Il s'agit d'un objectif essentiel de la feuille de route.

Par contre, compte-tenu de la diversité des commerces déjà présents en centre-ville, **le potentiel de nouveaux types de commerces** est forcément limité. Le cabinet Lestoux en a néanmoins pointé deux : l'alimentaire général et spécialisé ainsi que l'activité bar-restauration. Cette évaluation doit évidemment être prise en compte dans la recherche de nouveaux acteurs. Mais il ne faudra pas négliger d'autres opportunités qui pourraient se faire jour. Par ailleurs, il ne faudra pas, non plus, minimiser l'enjeu des secteurs considérés, à ce jour, comme pourvus, mais qui auront besoin de consolidation et de pérennisation à court ou moyen terme.

■ Volet 2 : Développer un centre-ville « commerçant »

Notre capacité à profiter des flux repose d'abord sur notre aptitude à créer un centre-ville de plus en plus « commerçant ». Pour ce faire, la feuille de route propose de renforcer l'attractivité des commerces, de créer un dispositif de boutiques à l'essai, et de protéger les cellules commerciales du centre-ville.

Pour renforcer l'attractivité des commerces, sont évoqués la création d'un fonds d'aide à la modernisation, l'élaboration d'une charte des façades et des enseignes, et l'accompagnement dans l'innovation merchandising. Des propositions qui impliquent un engagement financier des collectivités publiques, dont il va falloir préciser le périmètre et le contenu !

Créer un dispositif de boutiques à l'essai pour favoriser l'émergence de nouvelles activités est certainement une autre piste à explorer, surtout dans un contexte où le taux de vacance des locaux commerciaux commence à être significatif. Là aussi il va falloir définir le niveau d'intervention des collectivités publiques.

Enfin, pour protéger les cellules commerciales de centre-ville, une commune dispose d'un certain nombre d'outils : la création d'un périmètre de centralité pour l'implantation des commerces de moins de 300 m², l'interdiction, dans ce même périmètre, de transformer des locaux commerciaux en habitat, l'instauration d'un droit de préemption sur les murs commerciaux, l'incitation à remettre sur le marché les locaux commerciaux vacants, ...

Les outils existent, des choix seront à faire, des décisions à prendre, et le PLU devra être adapté en conséquence.



■ Volet 3 : Booster le centre-ville par la convivialité



La convivialité des lieux est l'autre pilier de la capacité d'un centre-bourg à capter les flux. Trois leviers sont mis en avant dans la feuille de route : l'urbanisme éphémère, les terrasses, les foodtrucks.

La végétalisation de la place du Général de Gaulle pourrait être une action phare de l'urbanisme éphémère. Elle permettrait de faire de cette place, au-delà des événements majeurs, un endroit où on se sent bien à tout moment.

L'absence de terrasses est souvent évoquée comme une cause majeure du déficit de convivialité de notre centre-ville. La configuration des lieux à proximité des bars, restaurants et autres salons de thé ne s'y prête pas toujours. Il faut néanmoins saisir toutes les opportunités pour favoriser la **création de terrasses, y compris en y intégrant l'espace public.**

Les foodtrucks font déjà partie de notre environnement commercial. Une piste d'évolution consisterait à renforcer leur présence, y compris pour permettre la création de terrasses. Concernant ce dernier aspect des implantations pourraient se situer sous le Forum, au cœur d'une place du Général de Gaulle végétalisée, voire dans le parc de la maison des associations.

■ Volet 4 : Proposer une nouvelle offre de services à la clientèle

Dans ce quatrième volet, la feuille de route propose de développer la numérisation des commerces, et de faire de la gare un point de services pour consolider le commerce de centre-ville.

La digitalisation est devenue un complément de plus en plus incontournable du commerce de centre-ville. L'accompagnement des commerçants dans la numérisation est une constante préoccupation de la Communauté de communes. Une première opération d'accompagnement a eu lieu dès 2018. Une plateforme des commerces a été créée fin 2020. Une nouvelle action sera programmée si nécessaire.

En 2019, plus de 180.000 voyageurs sont passés par la gare de Soultz-sous-Forêts. La feuille de route préconise d'y installer une « **conciergerie digitale** », des casiers de retrait de commandes passées aux commerçants du territoire par internet. La Communauté de communes et la commune envisagent d'aller encore plus loin en y implantant **une vraie place de services** tenant compte du statut multimodal de cette gare, et de sa vocation touristique.



■ Volet 5 : Structurer une gouvernance pour un projet collectif

Le cinquième volet de la feuille de route aborde les actions à engager au niveau de la Communauté de communes dans une double vision de professionnalisation de la gouvernance et d'intégration de la démarche au niveau du territoire.

La première proposition d'action consiste à **recruter un manager** pour piloter la démarche au niveau territorial, animer le programme d'actions, développer une ingénierie dédiée, et mobiliser les aides.

Elle est suivie d'une deuxième suggestion : **aller vers un office du commerce**, dans le même esprit qu'un office du tourisme, pour promouvoir et animer les actions commerciales et le réseau des commerçants au niveau de la communauté de communes. Un office au sein duquel le manager devra trouver toute sa place.

Enfin, et ce n'est pas la moindre des propositions, la feuille de route incite à réaliser une **ORT multisite**, une Opération de Revitalisation du Territoire, en s'appuyant sur la dorsale urbaine Soultz-sous-Forêts - Betschdorf - Hatten. Pour ce qui est de Soultz-sous-Forêts, cette ORT devra notamment intégrer **la deuxième phase des Jardins de La Saline.**



VISITE DE STIB INDUSTRIE



Le jeudi 17 février 2022, le nouveau Directeur Général de l'entreprise STIB, Alain Ramminger a accueilli une délégation d'élus pour une visite et présentation d'entreprise. Étaient conviés M. Paul Heintz (Président de la ComCom de l'Outre-Forêt), M. Pierre Mammosser (Vice-Président en charge du développement économique à la ComCom de l'Outre-Forêt), M. Christophe Schimpf, (Maire de Soultz-Sous-Forêts), M. Alexandre Michiels (Responsable du développement entreprises et territoire Alsace du Nord à l'ADIRA), M^{me} Anne Zyto (adjointe au Maire de Soultz-sous-Forêts).

Cette visite a permis de mettre en lumière une entreprise discrète dans la ZA de Soultz-sous-Forêts, mais qui présente des compétences de haut niveau dans des secteurs très spécifiques. La relative discrétion du lieu vient du fait que les principales interventions des 40 salariés se font sur des chantiers extérieurs. Il est à noter une implication marquée de tous les personnels qui sont consultés régulièrement pour faire évoluer positivement leurs conditions de travail. Cet état d'esprit donne une force collective qui ne cesse d'améliorer l'efficacité de l'entreprise.

La force de STIB repose sur l'ensemble des collaborateurs et aujourd'hui, au-delà de l'exigence de qualité, la politique de l'entreprise est fortement portée par une vision participative et éthique.

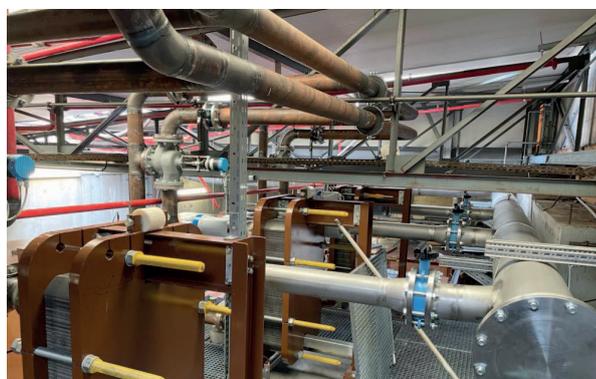
■ Pour en savoir plus :

- **Tuyauterie Chaudronnerie** : des équipes de spécialistes pour des prestations industrielles sur-mesure (pétrochimie, distribution d'énergie, réseau incendie, alimentaire et agro-alimentaire, pharmacopée, géothermie, Industrie en général).

- **Maintenance Industrielle** : garantir la sécurité de vos installations et de vos équipes
L'entreprise assure la continuité et la sécurité des flux de production grâce à une maintenance préventive ciblée, et la réduction des arrêts au strict minimum grâce à une anticipation accrue.

- **Réparation et renforcement** : des installations solides et fiables pour une industrie performante et durable
Interventions dans le cadre de modifications de structures. Leur bureau d'étude vous accompagne dans le calcul de charges des structures mécano soudées neuves ou existantes.

- **Métallerie** : de la conception à la réalisation
Skids, éléments de sécurité (protection machines, gardes corps...), passerelle- escalier , éléments mécano soudé. L'atelier de métallerie réponds aux demandes sur mesure.



■ La Certification MASE :

Le MASE (Manuel d'Amélioration Sécurité des Entreprises) est une certification volontaire, dont STIB est titulaire depuis 2010. Cette certification s'inscrit dans la volonté d'améliorer et de promouvoir la sécurité et la santé de nos équipes, qui interviennent dans les secteurs de la chimie et de la pétrochimie, mais aussi pour la sauvegarde et la préservation de notre Environnement.

LUTTE CONTRE LES RAGONDINS



En ce début d'année 2022, de nombreux ragondins avaient élu domicile sur les berges du Seltzbach. Une action spécifique était devenue indispensable pour en réduire le nombre.

Pour rappel, dans le Bas-Rhin et pour l'ensemble

du territoire métropolitain, les ragondins sont listés par l'arrêté ministériel du 3 juillet 2019 comme étant des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (Esod), appellation qui remplace désormais celle de «nuisible».

Le ragondin étant herbivore, il se nourrit d'herbe, de branchages, de racines, de céréales, d'écorces, de plantes aquatiques... Il n'est pas agressif et ne craint pas l'homme. Sur les berges des cours d'eau, le creusement des longs

terriers du ragondin entraîne souvent une déstabilisation et une érosion de celles-ci, ou un comblement accéléré lorsqu'il s'agit de fossés ou de canaux. Le réseau de galeries peut même, lorsque la population est importante, aller jusqu'à fragiliser des ouvrages hydrauliques. Friand aussi de maïs, de blé et de toutes sortes de légumes, il peut faire des dégâts considérables dans les cultures si elles sont proches de son habitat. Il déstabilise l'écosystème aquatique par sa surconsommation de plantes aquatiques et par sa destruction des nids d'oiseaux aquatiques. En outre, cet animal peut être porteur de maladies comme la leptospirose ou la douve du foie.

Il est interdit de les nourrir car cela facilite leur implantation et l'augmentation rapide de la population. Il s'agit d'un rongeur qui peut vivre une dizaine d'années et qui se reproduit rapidement puisque la femelle peut avoir jusqu'à 3 portées par an comptant chacune jusqu'à 7 petits.



APPRENDRE À NETTOYER POUR APPRENDRE À NE PAS SALIR LES RUES DE LA VILLE

Les élèves de l'école Le Magnolia Aux Papillons, encadrés par l'enseignante, une adjointe au Maire et une conseillère municipale, se sont lancés dans le nettoyage des environs de leur école, des églises, du parc de la maison des associations et du square derrière la médiathèque. La conclusion d'une opération de sensibilisation à la production et à la gestion de déchets.

Cette action de nettoyage de la nature est en lien avec le projet pédagogique, citoyen responsable. Lundi 14 mars, au matin, les élèves armés de pinces, sacs, gants et chasubles ont déambulé dans les rues et ont pu récolter

divers déchets dont une majorité de mégots de cigarette (pas loin de 2 kg).

Les élèves, qui reconduiront cette action citoyenne fin juin, invitent les fumeurs à jeter leurs mégots dans les poubelles. Ils ont aussi remarqué la multitude de crottes de chien dans les parcs de la ville : de ce fait, ils ont proposé de faire des affichettes pour sensibiliser les propriétaires de chien à ramasser les déjections.

ACTION CITOYENNE SPONTANÉE

Deux petites habitantes de l'impasse des 7 Fontaines, Alexandra (8 ans) et Elena (7 ans), ont pris l'initiative de «nettoyer» leur impasse des déchets laissés dans la nature.

Sur une distance de 500 mètres (jusqu'au pont de la piste cyclable), elles ont ramassé 1 kg 700 de débris divers (masques, canettes, emballage, etc).

Elles étaient impressionnées par la quantité et motivées à reconduire l'opération.

Cette initiative est remarquable et la municipalité souhaite remercier et féliciter ces deux jeunes ambassadrices des gestes citoyens.



ACTION « HORS VÉLO ET CYCLISME DE COMPÉTITION » DU VCNA

Un vélo pour enfant handicapé sera remis au Sonnenhof, suite à l'opération « un vélo pour Inès » du cyclo-cross de 2019. La fille donne son ancien vélo suite à l'achat d'un modèle plus grand subventionné par récolte de dons lors du cyclo-cross. La date de remise reste à définir pour ce printemps.

ACTUALITES

Culturelles

LA MÉDIATHÈQUE VA FÊTER SES 15 ANS

Il était une fois, une mascotte qui attendait depuis bien longtemps de sortir de l'ombre. Elle attendait depuis si longtemps à cause des différents événements qui se sont passés ces derniers temps... Mais bientôt, se sera le moment pour elle de faire son entrée dans la cour des grands ! Elle sera dévoilée lors de la matinée festive organisée pour fêter les 15 ans de la Médiathèque le samedi 21 mai 2022 !

Réservez-vous cette date, il y aura de nombreuses surprises pour satisfaire petits et grands ! Durant cet anniversaire exceptionnel, vous pourrez participer aux différentes animations proposées : atelier d'aquarelle avec l'illustrateur de la mascotte, spectacle familial, exposition retraçant l'histoire de la Médiathèque depuis ces 15 dernières années grâce à des archives choisies et un moment convivial où ladite nouvelle mascotte adoptée par la Médiathèque va vous être présentée.

Venez nombreux fêter avec nous, comme il se doit, les 15 ans de ce bel endroit ! Les détails du programme seront dévoilés sur la page Facebook ainsi que quelques indices pour découvrir la nouvelle venue.



LES PROCHAINS SPECTACLES À LA SALINE :

Vendredi 22 avril à 17h (sur le marché)
Klonk et Lelonk Clown

Mercredi 4 mai à 10h
Machinarmonium Théâtre musical dès 3 ans

Vendredi 6 mai à 20h
La Revue de la Choucrouterie En alsacien

Vendredi 13 mai à 20h
Kûzylarsen Concert

Vendredi 20 mai à 20h
Batman contre Robespierre Théâtre

Fête de la
MUSIQUE
21 JUIN

Bonne nouvelle, avec la nette amélioration de la situation sanitaire, la fête de la musique 2022 se prépare à Soultz-sous-Forêts ! Comme d'habitude, la place du Général de Gaulle et Le Forum accueilleront une scène ouverte à tous les musiciens et chanteurs le mardi 21 juin. Musiciens, chanteurs, en groupe, en solo ou en duo, les inscriptions sont ouvertes dès aujourd'hui.

CONTACT

La Saline
03 88 80 47 25
accueil@la-saline.fr

LES APÉROS-CONCERTS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Afin de faire découvrir son travail, l'Ecole de Musique proposera durant les beaux jours, un rendez-vous mensuel sous le Kiosque de la place du Général de Gaulle où elle proposera un petit temps d'apéro-concert.

Pour fêter l'arrivée du printemps, le premier apéro-concert a eu lieu le dimanche 27 mars à 11h avec l'orchestre des jeunes.

Les 12 jeunes de l'Ecole de Musique, que vous avez pu entendre à plusieurs reprises, lors de manifestations officielles, ont animé avec brio ce concert en proposant un programme varié passant du répertoire classique (Marche Majestic de G.F. Haendel) à des pièces pour orchestre d'harmonie (Tiger rock, Promenade, Nurock) ainsi que des arrangements de musique de films (Pirates des Caraïbes, Accidently in love du film Shrek 2, Mission impossible...). L'association Assaline s'est occupée de la partie logistique de la manifestation.



Les prochaines dates à noter dans votre agenda : dimanche 24 avril à 11h, samedi 21 mai à 11h (à la Médiathèque), dimanche 26 juin à 11h.

SPROCHRENNER 2022



■ Courir pour la culture et la langue d'Alsace

Le Sprochrenner est une course de relais ouverte à tous qui traversera l'Alsace, de jour comme de nuit, sur un parcours de 375 km de Bâle à Wissembourg, durant le weekend de la Pentecôte 2022.

Le passage de main en main du bâton-témoin à chaque kilomètre, symbolise le partage et la transmission intergénérationnelle du patrimoine culturel et linguistique de l'Alsace, sur toute l'étendue de son territoire.

Sprochrenner est un événement qui marquera l'année 2022 en Alsace. Soultz-sous-Forêts constitue un point étape sur la fin du parcours. La course arrivera dans notre commune le lundi 6 juin vers 13h30 sous le Forum. Une animation sur place sera assurée par le théâtre alsacien St Nicolas. Une petite restauration sera également proposée par le conseil de Fabrique.

■ Un évènement culturel, festif et populaire

C'est vivre ensemble un moment de fête, de partage et d'amitié et une occasion de montrer sa fierté d'être alsacien. La course est gratuite pour ceux qui suivent le porteur du témoin ou qui veulent simplement participer à la fête. Elle se court à 7km/heure.

Vous pouvez courir en famille, entre amis, avec vos collègues. Vous pouvez suivre les coureurs à pied, à vélo ou en roller. Vous pouvez vous arrêter où vous voulez et profiter des animations et festivités organisées dans les communes traversées.

Vous souhaitez porter le bâton témoin ?

Vous voulez témoigner de votre engagement sociétal et culturel vis-à-vis de l'Alsace ?

Vous pouvez acheter un ou plusieurs kilomètres et les choisir sur la carte interactive.

Vous pouvez courir seul, en équipe avec des amis ou des collègues.

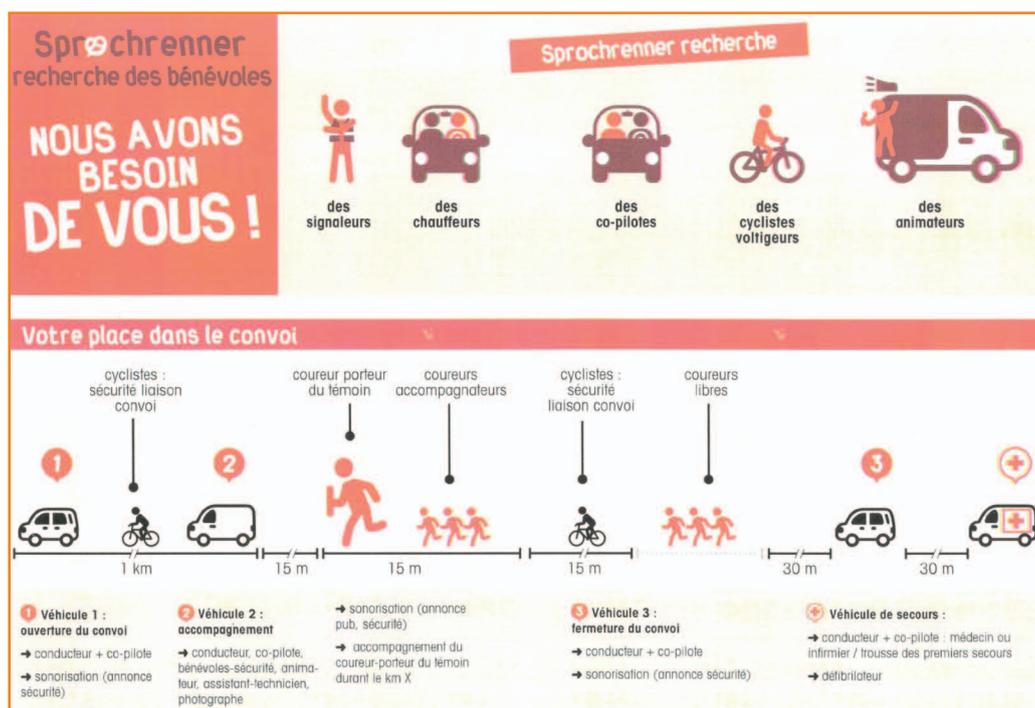
Cet événement nécessite une organisation de grande ampleur avec besoin de nombreux bénévoles. Si vous souhaitez participer en tant que coureur ou bénévole vous trouverez toutes les informations sur le site <http://www.sprochrenner.alsace>

INFORMATIONS

Hubert Walther

06 16 34 21 21

hubert@sprochrenner.alsace



DÉPART SŒUR JOSEPH-ÉMILE

Depuis 1927, Sultz-sous-Forêts accueille des sœurs de la Congrégation des Sœurs du Très Saint-Sauveur d'Oberbronn dans la maison de l'abbé Fischer située dans la rue qui porte également son nom. Et maintenant, en 2022 cette communauté quitte définitivement la commune. Le décès inattendu et soudain de Sœur Marguerite en décembre 2021 a provoqué le départ de Sœur Joseph-Émile qui rejoint le couvent d'Oberbronn.

Le dimanche 27 février 2022, en l'église Saints-Pierre-et -Paul de Sultz sous Forêts, a été célébrée une messe d'action de grâce pour les années de présence des Sœurs du Très Saint-Sauveur, à l'occasion du départ de Sœur Joseph-Émile. S'en est suivi un moment convivial au presbytère catholique qui a permis à chacun d'échanger et relater tous les souvenirs depuis 2013. Monsieur le Maire, dans son allocution, a souhaité rappeler le parcours remarquable de Sœur Joseph-Émile.

Voilà presque 10 ans qu'elle se rend dans les foyers et dans le cœur de nombreux concitoyens et tout particulièrement auprès de nos aînés.

Cette générosité dont on parle, elle en fait preuve chaque jour qui passe en donnant tout son temps, toute son écoute et toute sa bienveillance auprès de tous.

Cette générosité l'a guidée tout au long de son parcours qui a débuté par un départ en mission le 9 septembre 1959.

Sœur Joseph-Émile s'est occupée pendant 27 ans d'enfants de milieux défavorisés à Thann, avant de gérer une maison de retraite à Bâle pendant seize ans.

Elle a rejoint ensuite la maison de retraite Saint-Joseph de Niederbronn en tant que supérieure des 70 sœurs âgées de la communauté, avant d'arriver à Sultz-sous-Forêts en 2013.

Son implication dans la vie communale, notamment auprès des personnes âgées de la maison de retraite mais également celles plus isolées a été très appréciée.

Nous souhaitons le meilleur à Sœur Joseph-Émile qui a d'ores et déjà prévu de revenir fréquemment dans notre commune pour poursuivre ses visites aux nombreuses personnes qui l'attendent chaque semaine.



AVENIR DE LA MAISON DE L'ABBÉ FISCHER

L'association de charité de Sultz-sous-Forêts, créée par l'abbé Fischer en 1927, a été dissoute en fin d'année 2021. Elle gérait la maison natale de l'abbé et le centre de soins qu'elle hébergeait, repris par la fondation Saint-François de Haguenau. Elle a transmis par un processus de fusion la propriété à la fédération de charité CARITAS ALSACE.

Le départ de la communauté des sœurs a quelque peu précipité les projets en lien avec la propriété incluant la maison natale de l'abbé. Des discussions sont en cours pour mettre en place une maison relais / pension de famille. Il n'y a pas de structures équivalentes au nord de la forêt de Haguenau, à part un petit établissement de 8 places à Betschdorf. Une étude de besoin est en cours afin de proposer et finaliser un projet qui correspond au plus près aux besoins du territoire. Les premières esquisses du projet sont imaginées pour le mois de juin 2022.



LE TORBALL

Dans le tissu associatif de notre commune, il y a un sport relativement méconnu : le torball ou comment faire du sport sans rien voir.

■ Torball qui es-tu ?

Le torball est né en Allemagne en 1955 dans des centres de réadaptation pour blessés de guerre. Ce n'est qu'en 1970 que le torball fut introduit pour la première fois en France.

C'est un sport qui se joue à 3 contre 3 sur un terrain de 7 m de large sur 16m de long. Sur la largeur, 3 ficelles agrémentées de clochettes traversent le terrain à 6, 8 et 10 m et à une hauteur de 40 cm.

Le torball se joue également avec un ballon sonore. Les joueurs doivent porter des lunettes opaques pour que tout le monde soit au même niveau.

Le but du jeu est de lancer le ballon comme au bowling en passant sous les 3 ficelles pour atteindre un but en face. Les joueurs doivent se coucher de tout leur long pour former un mur quand ils entendent le ballon arriver.

Le torball est aussi ouvert aux personnes valides.



■ L'association Torball 67 de Soultz-sous-Forêts



CONTACT

Nicolas Halter
07 66 67 91 01
halter.nicolas@free.fr

L'association Torball 67, présidée par Nicolas Halter, fait partie du paysage associatif communal depuis 2017. Les entraînements et les matchs se déroulent au gymnase municipal, rue des vignes. Un grand objectif pour cette année est l'organisation de la phase retour du championnat de France 2022.

Pour fêter dignement son 5^e anniversaire, le week-end du 4 et 5 juin 2022 sera consacré à la présentation de divers sports pour déficients visuels. Vous pourrez ainsi découvrir le torball bien sûr mais également d'autres disciplines comme le cécifoot, l'escrime, le showdown et même le tir à la carabine ! Une attention particulière sera portée au showdown (qui est un dérivé de tennis de table), car une structure est en cours d'acquisition par le club pour diversifier les activités sportives proposées à leurs membres.

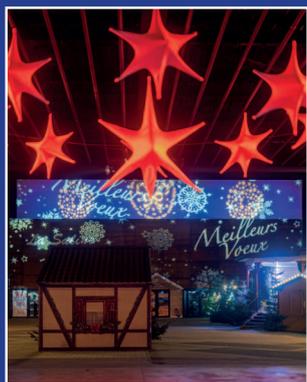
Comme toutes les associations, Torball 67 est à la recherche de joueurs valides ou déficients visuels et de bénévoles pour concrétiser leurs objectifs. Le sponsoring faciliterait bien évidemment aussi le développement de ce sport.

Nicolas Halter souhaite remercier tout particulièrement Monsieur Georges Batt pour ses nombreuses implications depuis de longues années au sein de l'association.

Rendez-vous au gymnase municipal le premier week-end de juin pour découvrir ces sports originaux et s'essayer à une pratique sportive tout en étant privé de l'un de vos 5 sens.

LAURÉATS des illuminations

*Merci à tous de contribuer à
l'embellissement de notre ville !*



LES ILLUMINATIONS DE NOËL 2021 DES PARTICULIERS

Hors concours	M. et Mme Bernard LASCH 20, rue du Maire Frédéric Laeuffer
1^{er}	M. et Mme Ernest ROTT 4, rue de Hoffen - Hohwiller
2^e	M. et Mme Fabien KOCHER 12, rue de la Dîme
3^e	M. et Mme Alfred SCHMITT 15, rue de la Dîme
4^e	M. et Mme Frédéric DAAB 19, rue du Frohnacker
5^e	M. et Mme Michel MATHES 4 B, rue Louis Philippe Kamm
6^e ex aequo	M. et Mme Jean- Luc HEINTZ 16 A, rue Principale - Hohwiller
6^e ex aequo	M. et Mme Alfred RINCKEL 45, rue de Pechelbronn
8^e	M. et Mme Bruno FRANK 30, rue du Maire Geiger
9^e	M. et Mme Eric SCHIMPF 51, rue de Lobsann
10^e	M. et Mme Michel HAUSHALTER 4, chemin du Sel
11^e	M. et Mme Armand HEILMANN 39 A, rue du Frohnacker
12^e ex aequo	M. et Mme Didier KLEIN 18 A, rue de Pechelbronn
12^e ex aequo	M. et Mme David CARTON 18, rue du Maire Frédéric Laeuffer
14^e	M. et Mme Claude BRAEUNER 2B, rue Louis Philippe Kamm

LES PLUS BELLES VITRINES DES COMMERCES 2021

Hors concours	PHARMACIE CANTONALE 23, rue du Docteur Deutsch
1^{er}	AMBULANCES ET TAXIS DE L'OUTRE-FORÊT 22, rue des Barons de Fleckenstein
2^e	NIL KEBAB 34, rue du Docteur Deutsch
3^e	C'COIFFURE 22, rue des Barons de Fleckenstein
4^e	MARLYSE AVENIR 18, rue du Docteur Deutsch
5^e ex aequo	BOUTIQUE DIVAS 11, rue du Docteur Deutsch
5^e ex aequo	BOULANGERIE O DÉLICES D'ENZO 35, rue des Barons de Fleckenstein

NAISSANCES

HOHWILLER

Maël CLAUSS	30 janvier 2021
Louis WAHL	17 avril 2021

SOULTZ-SOUS-FORÊTS

Raphaël PASCUAL	15 janvier 2021
Noah BONNEWITZ	11 mars 2021
Vanille ATENI BARBIN	1 ^{er} mai 2021
Naël HERRMANN	13 mai 2021
Salomé DELORT	25 juin 2021
Alas ÖZKALAY	5 septembre 2021
Simon LANG	8 septembre 2021
Céleste RUSSEMER	11 septembre 2021
Sophia EGGERMANN	15 septembre 2021
Thalia GRAMFORT	7 octobre 2021
Naël BERTEAU PRAT	8 octobre 2021
Nina KIEFFER	11 novembre 2021
Stanislas KNAUER LEYENDECKER	2 décembre 2021

MARIAGES

HOHWILLER

Laure-Marie AUBERTIN et Gilbert SOUSA	29 juillet 2021
Olivia FERBACH et Gilles HOELTZEL	21 août 2021

SOULTZ-SOUS-FORÊTS

Anthony MEYER et Camille HAUSS	30 janvier 2021
Julien BERTEAU et Virginie PRAT	20 mars 2021
Frédéric WALTHER et Sarah AMARU	20 mars 2021
Ludovic LAJARIN et Audrey KIRCHER	20 mars 2021
Pascal NICOLAS et Deborah SCHULTZ	3 avril 2021
Julien FONTAINE et Sabrina TISSAUD	24 avril 2021
Mathieu BOFF et Jennifer CANDILLE	26 juin 2021
Marc PETER et Siham IBENKOUAR	14 août 2021
Bayram ARIKAN et Aurore SCHWAZWALDER	21 août 2021
Alexis BOEHM et Charline CLAUSS	25 septembre 2021
Steffen GROTE et Caroline ROOS	25 septembre 2021

*Tous nos vœux
de bonheur*

DÉCÈS

HOHWILLER

Anne HEBTING-FAUL	3 janvier 2021
Yolande MAJER-KLINGLER	30 janvier 2021
René HEINTZ	19 mai 2021
Madeleine SCHNEIDER-MAURER	7 août 2021
Charles STROBEL	2 novembre 2021

SOULTZ-SOUS-FORÊTS

Marie-Rose ENGEL-DANGLER	2 janvier 2021
Hélène UNGERER-SCHNEIDER	12 janvier 2021
Marie STEYGER-JACKY	24 janvier 2021
Marie BUCHERT-KOCHER	29 janvier 2021
Lucie WALTHER-JOST	31 janvier 2021
Pia GEBUS-LE MORVAN	15 février 2021
Aline PERREY-SCHUMPP	16 février 2021
Marie SCHNEIDER-HERR	19 février 2021
Emilie DUCHENE	27 février 2021
Didier DOMGOERGEN	17 mars 2021
Marie-Joséphine JUNG-WEISS	30 mars 2021
Juliette KLEIN-GASSMANN	3 avril 2021
Lydia BARABINOT	17 avril 2021
Georges HOFFMANN	22 avril 2021
Anna SCHWOERER-FISCHER	28 avril 2021
Charles LIENHART	9 mai 2021
Joseph WAGNER	17 juin 2021
Marie-Claire LINCK-VORBURGER	20 juin 2021
Antoine FONTAINE	20 juin 2021
Oscar GUTH	27 juin 2021
Paulette RICHTER-ANGST	4 juillet 2021
Marie FEIST-ECKERT	17 juillet 2021
Pierre SPRINGHORN	20 juillet 2021
Claude TRAUTMANN	16 août 2021
Anny SCHALLER-SCHAEFER	26 août 2021
Robert GUTMANN	19 août 2021
Jean Georges LAEUFFER	2 septembre 2021
Marlène MARMILLOD-HEIDEIER	16 septembre 2021
Joséphine SCHMITT-KOCHERT	18 novembre 2021
Bernard LIEVRE	28 novembre 2021
Marguerite BERENBACH	26 décembre 2021
Michel KAST	29 décembre 2021

*Sincères
condoléances*

DU CÔTÉ des associations

Après ces longs mois très délicats pour les associations, dont le fonctionnement a été fortement perturbé, il est à noter en ce début d'année 2022 une belle reprise de la vie associative.

Focus sur quelques informations à noter :



CEINTURE NOIRE 5^E DAN : ET DE 2 !

Le comité du Kodokan du Fleck est heureux de vous annoncer, par la voix de son président, Gérard Gassmann, que ses enseignants, Alain, 54 ans et Patrice, 65 ans, sont désormais 5^e dan.

Il leur a fallu, devant des haut gradés, présenter un programme de 25 minutes : kata, judo debout/sol et Ju-jitsu. C'est le fruit de nombreux mois de travail en équipe, avec des partenaires qui sont également des amis.

Nous remercions la mairie qui a souhaité s'associer à cette aventure collective, en mettant le dojo à disposition durant cette longue période. Alain et Patrice remercient toutes les personnes qui ont participé, de près ou de loin à ce pari difficile. Maintenant, parvenus à l'étape de «la maîtrise», ils empruntent la voie du 6^e dan, vers «l'expertise».

Et tout cela au service de l'enseignement, très apprécié de tous nos licenciés.

Tous les deux sont prêts à vous accueillir au dojo du gymnase, afin de vous faire partager leur passion.

LE VCNA REPREND LA ROUTE

Après 2 saisons avec très peu de courses, cette année 2022 s'annonce très active pour le Vélo Club Nord Alsace.

Programmation de 3 courses route et un cyclo-cross :

- le 21 mai 2022 : Course contre la montre support championnat Grand Est à Aschbach
- le 22 mai 2022 : Course sur route support championnat Grand Est à Merwiller-Pechelbronn
- le 21 août : Courses de Soultz-sous-Forêts support toutes catégories Championnat Alsace
- le 20 novembre 2022 : Cyclo-cross de Soultz-sous-Forêts

Un événement particulier va marquer quelques membres du club. La famille Schall au grand complet, sous les couleurs du VCNA, participera aux 24 Heures du Mans Vélo le dernier week-end d'août.

Pour cette année 2022, le VCNA a créé une section VTT de compétition au sein du club et souhaite ouvrir à moyen terme une école de vélo.

D'autres projets sont encore dans les cartons et feront certainement l'objet de futurs articles.



Les FREE RIDERS
Club de motards la liberté sur 2 roues

6^{ème} RASSEMBLEMENT

MOTOS

5 JUIN 2022

À SOULTZ-sous-FORÊTS (67) au BRÜHL

A PARTIR DE 11H - ENTRÉE GRATUITE

Restoration sur place
Grillades et boissons

Bénédictin des Motards
Balade dans l'Outre-Forêt
de 14h00 à 15h30

CONCERT ROCK

Avec la présence de la
Fédération des Bikers
de France

PARKING MOTOS - EXPOSANTS - STANDS

Fédération des Bikers de France

A-D-J
2, rue de l'Industrie
67660 Batschdorf
Tel. 09 79 10 89 32

InformaTique
SOULTZ-SOUS-FORÊTS
03 88 54 71 02

DCconceptson
33 rue de la Liberté
67250 SCHOTTENHEIM
Tel. 06 08 18 21 47

TRANSPORTS
CLAUSS

Avril

Dimanche 3
Inauguration de l'Espace sportif

Mardi 5
Opéra sur grand écran
LA FLUTE ENCHANTEE
à La Saline

Mercredi 6
Heure du conte
à la Médiathèque

Judi 7
Animations
pour les - 3 ans
à la Médiathèque

Vendredi 8
Théâtre en alsacien
INCONNU A CETTE
ADRESSE à La Saline

Dimanche 10
Elections présidentielles

Mardi 12
Cinéma HOPPER ET LE
HAMSTER DES TENEBRES
à La Saline

Mercredi 13
Ciné des petits
MONSIEUR
BOUT-DE-BOIS
à La Saline

Mardi 19
Cinéma KING
à La Saline

Mardi 19
Don du sang à La Saline

Vendredi 22
1/4h des bébés-lecteurs
à la Médiathèque

Vendredi 22
Spectacle KLONK
ET LELONK
sur le marché

Dimanche 24
Elections présidentielles

Dimanche 24
Apéro-concert de
l'Ecole de Musique
sous le Kiosque

Mardi 26
Cinéma THE BATMAN
à La Saline

Dimanche 30
Concert des RAINBOW
GOSPEL SINGERS
à Wissembourg

Mai

Dimanche 1^{er}
Concert des RAINBOW
GOSPEL SINGERS
à Kutzenhausen

Dimanche 1^{er}
Maïkur du Club Vosgien
départ de Sultz

Dimanche 1^{er}
Brunch de l'association
Sang pour 100 à La Saline

Mardi 3
Cinéma à La Saline

Mercredi 4
Spectacle
MACHINARMONIUM
à La Saline

Mercredi 4
Heure du conte
à la Médiathèque

Vendredi 6
Spectacle REVUE DE
LA CHOUCROUTERIE
à La Saline

Dimanche 8
Commémoration
au Monument aux Morts

Dimanche 8
Fête des aînés à La Saline

Mardi 10
Cinéma à La Saline

Vendredi 13
Concert KUZYLARSEN
à La Saline

Samedi 14
Tournoi de Thèque par
Le Figuier au Bruehl

Dimanche 15
Fête de la paroisse
protestante à La Saline

Mardi 17
Cinéma à La Saline

Mercredi 18
Réunion publique
association SOFAR
à La Saline

Vendredi 20
1/4h des bébés-lecteurs
à la Médiathèque

Vendredi 20
Théâtre BATMAN
CONTRE ROBESPIERRE
à La Saline

CALENDRIER

des manifestations

Vendredi 20
Théâtre BATMAN
CONTRE ROBESPIERRE
à La Saline

Samedi 21
15 ans de la Médiathèque

Samedi 21
Courses du VCNA
à Aschbach

Dimanche 22
Courses du VCNA
à Merckwiller- Pechelbronn

Mardi 24
Cinéma à La Saline

Mardi 31
Cinéma à La Saline

Juin

Mercredi 1^{er}
Heure du conte
à La Médiathèque

Samedi 4 et dimanche 5
Week-end anniversaire
du Torball au Gymnase

Dimanche 5
Rassemblement motos
au Bruehl

Mardi 7
Cinéma à La Saline

Judi 9
Animations
pour les - 3 ans
à La Médiathèque

Samedi 11
Open-Air
au Centre de secours

Dimanche 12
Elections législatives

Mardi 14
Cinéma à La Saline

Vendredi 17
1/4h des bébés-lecteurs
à La Médiathèque

Vendredi 17
Fête de fin d'année
de l'école maternelle
à La Saline

Dimanche 19
Elections législatives

Mardi 21
Fête de la Musique
sous Le Forum

Vendredi 24
Fête de fin d'année
de l'école élémentaire
à La Saline

Samedi 25
Concert de l'Ecole de
musique à La Saline

**Samedi 25
et Dimanche 26**
Tournoi de Beach
Handball au Bruehl

Dimanche 26
Forum des arts
à La Saline

Dimanche 26
Apéro-concert de
l'Ecole de Musique
sous le Kiosque

Mardi 28
Cinéma à La Saline

Juillet

Samedi 2 et dimanche 3
Spectacle de Pointes de
Pieds à La Saline

Dimanche 3
Portes-ouvertes du
tennis au Bruehl

Mardi 5
Cinéma à La Saline

Mercredi 6
Ciné des petits LA
BALEINE ET L'ESCARGOTE
à La Saline

Mercredi 6
Heure du conte
à La Médiathèque

Dimanche 10
Journée festive
sous Le Forum

Mercredi 13
Fête Nationale

SAMEDI 21 MAI 2022 9H30-12H30

MEDIA THEQUE

Soultz-sous-Forêts

fête ses **15** ans

ATELIER AQUARELLE

9h30 à 10h30

SPECTACLE

10h45

DIVERSES ANIMATIONS
POUR PETITS ET GRANDS

DÉCOUVERTE DE LA MASCOTTE

EXPOSITION

DÉDICACES DE
L'ILLUSTRATEUR
CHRISTIAN PEULTIER

APÉRITIF-CONCERT



Réservation pour l'atelier au 03 88 80 60 63.